

Analyses 2008



Faire parler, le pouvoir des récits dans la
lutte contre l'impunité

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Faire parler, le pouvoir des récits dans la lutte contre l'impunité

Dans l'est du Congo, la barbarie n'a plus de limite. Des femmes, des jeunes filles, des enfants sont kidnappés et deviennent les esclaves sexuels de bandes armées issues des rangs des rebelles rwandais. L'horreur de l'horreur. Denise vit encore. Mais elle est comme morte. De peur, de honte, de mal.

"Dis-le dans ton pays. Écris-le. Raconte-le. Il le faut. Ils ne vont pas te croire. Ils diront que tu exagères, que tu inventes, que tu ne rapportes que des rumeurs. Mais nous, les femmes, on n'en peut plus. On nous tue. On est devenue des esclaves sexuelles. Ici, c'est la barbarie. Je t'en prie, il faut le dire. Il ne faut pas ajouter le silence au drame absolu et à l'impunité de nos bourreaux. Dis-le."

Promis, Denise.

Ici, à l'est du Congo, dans la région du Nord et du Sud Kivu, elles ne sont pas nombreuses à avoir le courage de raconter l'enfer - le mot est doux encore par rapport à la réalité - qu'elles ont vécu. Ici, le viol à grande échelle est devenu une arme de guerre à tel point que beaucoup de femmes et de jeunes filles auraient préféré mourir plutôt que de vivre ce qu'elles ont connu. Il n'y a pas de mot qui puisse qualifier cela.

"Dis-le, raconte-le. Je t'en prie, même si cela te fait mal à toi, d'écrire cela. Même si cela fait mal à ceux qui te liront. Dis-le."

Oui, Denise.

(...)

Comment taire ces témoignages ? Car se taire, c'est laisser la barbarie se poursuivre. Il n'y a aucune raison que ces pratiques s'arrêtent. Ainsi, dans les grandes villes du Congo, à Kinshasa, à Lubumbashi, le citoyen ordinaire refuse d'entendre cette réalité. Un récent "micro-trottoir" publié dans le "Journal citoyen" révèle cette indifférence coupable : tous les Congolais interrogés, hommes et femmes, estiment que si viol il y a, c'est parce que ces femmes sont provocantes ou trop légèrement vêtues. Une honte.

(Extrait de « Dis-le, raconte-le », reportage sur les violences sexuelles au Congo, François de Woestijn, paru dans la Libre Belgique le 06-05-2008)

À des niveaux et degrés divers, ce témoignage illustre la grande difficulté des personnes et des peuples qui ont vécu des traumatismes à trouver la paix tant que la justice et l'histoire ne leur ont pas donné raison. Notre propos sera de partir de cette demande individuelle légitime pour la dépasser en l'assumant dans l'histoire collective et politique, en ne la niant pas, mais en la mettant en perspective.

Une mise en perspective bien articulée est le seul horizon raisonnable pour le futur, pour la reconstruction juste et réconciliée des sociétés touchées par les violences au niveau collectif.

Partons d'un constat : il ne suffit pas que la guerre cesse et qu'une certaine normalité (politique, économique, sociale ou militaire) revienne dans une société pour que la mémoire individuelle et collective sur les faits du passé tourne la page et oublie pour toujours ce qu'il s'est passé. Tant que les faits du passé de violence ne sont pas « traités », le désir de vengeance et la haine restent latents jusqu'au prochain éclatement du conflit (qu'il dégénère en conflit armé ou qu'il reste à l'état de tensions, d'actes d'hostilités et de violences).

Comment dès lors « gérer » ce passé de façon à permettre à cette société abattue par la violence de prendre un nouveau départ ?

1 - La mémoire collective : rôle, forces et limites

Un précieux instrument de gestion d'un passé violent qui affecte une société toute entière est **le travail de mémoire**. Il consiste en, d'une part, une narration des souvenirs, collectivement, dans le but de prendre du recul sur le passé et d'un deuil de ce que la société a vécu, une acceptation des faits de violences qui se sont produits.

Le travail de souvenir

Le travail de souvenir est un travail sur soi, sur ses souvenirs, pour leur donner un sens construit et partagé par le groupe qui a vécu la même expérience traumatisante de violence. Les mots mis par les membres de la société sur les faits du passé, la narration de ces faits construite ensemble, au niveau collectif, permet de prendre du recul par rapport à eux. Hannah Arendt, philosophe juive allemande l'exprime en ces termes : « ce n'est pas l'acteur, mais le narrateur qui fait l'histoire ».

Le récit qui résulte du travail de souvenir va permettre de structurer l'identité du groupe. Mais le travail de souvenir ne s'arrête pas au récit d'un seul point de vue, celui des victimes par exemple. Il doit aussi raconter les faits du point de vue des autres protagonistes (les bourreaux, les ennemis). Le récit part donc d'histoires partielles et partiales, souvent contradictoires. Il intègre les points de vue pour donner une pluralité de sens au passé. Il propose alors une représentation du passé officielle, acceptable par tous. Ce récit collectif est nécessaire car il est le gardien de l'histoire de la société.

Le travail de souvenir s'oppose à une autre attitude face au passé, négative celle-là, qui consiste en une compulsion de répétition du passé violent, c'est-à-dire, à revivre en permanence la situation traumatisante sans pouvoir en sortir.

Pour évoluer, la société va devoir faire un usage critique de la mémoire. Elle va devoir à la fois se souvenir et oublier. Se souvenir en racontant autrement l'histoire, un récit qui intègre les différents points de vue, et oublier en acceptant la société telle qu'elle est, avec son vécu, pour pouvoir se détacher de son passé. Ceci n'est possible que lorsqu'elle a reçu la reconnaissance de ce qu'elle a vécu.

Le travail de deuil

L'idée ici est de donner à la société les moyens de « prendre le large » par rapport à son passé. Accepter qu'il s'est produit des événements terribles, s'en libérer, continuer à aller de l'avant. Mais pour cela, il est nécessaire de conserver le passé, dans le récit collectif, dans l'histoire. Même si cela semble paradoxal à première vue, conserver le passé est une condition nécessaire à l'oubli libérateur et à la prise de distance.

Tourner la page et prendre le large ont un effet libérateur sur les générations qui ont vécu la violence, mais permettent également, aux nouvelles générations, de sortir de la culpabilité (celle que l'on peut ressentir face aux crimes commis par ses ancêtres). En effet, pour les générations qui suivent le conflit, il n'est pas toujours évident d'assumer un passé dont elles ne sont pas responsables, mais qui continue de les affecter. Pensons par exemple aux Belges descendants des colons de la RDC, ou aux jeunes Allemands descendants des Nazis.

Jaspers, promoteur de thèse de Hannah Arendt, a d'ailleurs proposé une analyse intéressante à ce sujet. Il a étudié la culpabilité¹ à partir du cas de l'Allemagne nazie et a élaboré le tableau suivant :

Culpabilité	Criminelle	Politique	Morale	Métaphysique
Niveau	individuelle	collective	individuelle	collective
Instance	Tribunal	Vainqueur	Conscience	Dieu
conséquences	Châtiment	Réparation	Repentir	Humilité

La culpabilité criminelle est la plus facile à appréhender, il s'agit de la culpabilité de l'auteur reconnu d'un méfait, qui se gère au niveau du tribunal et qui est sanctionnée par une peine prévue par la loi.

La culpabilité politique est liée à la conduite d'un gouvernement, s'il est responsable du déclenchement d'une guerre par exemple. Habermas parle dans ce cas de « responsabilité historique ».

La culpabilité morale est celle de celui qui a agit de façon répréhensible sous les ordres d'un supérieur, il n'en reste pas moins responsable de ses actes.

Et enfin, la culpabilité métaphysique affirme que tous les Hommes sont responsables de ce qu'il se passe dans le monde tant qu'ils n'ont pas tout fait pour l'éviter.

Certains ajoutent à cette catégorisation un dernier type de culpabilité, la culpabilité socio-culturelle, qui serait individuelle, traitée dans les lieux d'éducation et aurait comme conséquence une certaine forme de mise au ban de la société. Un exemple de cette culpabilité sociale sont les blagues racistes.

La conservation des souvenirs dans le récit et le travail de deuil permettent donc aux générations de traverser les différentes formes de culpabilité jusqu'à assumer la responsabilité métaphysique que les événements violents ne se reproduisent plus.

¹ On ne parle pas ici du sentiment de culpabilité et du remords qui l'accompagne, mais du fait d'être coupable d'un fait répréhensible.

Assumer le passé permet enfin d'ouvrir la porte à la réconciliation et au pardon (qui pose lui aussi toute une série de questions telles que : qui demande pardon ? et qui peut pardonner ?). Mais ceci sort du cadre de la présente analyse.

2 - Les mots pour raconter l'histoire

Quand il s'agit de raconter les événements de l'histoire ou de demander/accorder le pardon, les trois niveaux de la société – individuel, méso (medias, ONG,...) et macro (les autorités) sont mis à contribution. Au niveau macro, les autorités vont mettre en avant les différents instruments de commémoration : des discours officiels, des statues et des monuments, ou encore des jours dédiés au souvenir. Le niveau méso fonctionne davantage par des communiqués, des analyses ou des recommandations. Quant au niveau individuel, les gens racontent leur expérience propre, les dissidents et les diasporas s'expriment, les artistes aussi utilisent leur art pour rendre ce qu'ils ont vécu.

Au-delà de savoir qui met les mots sur le passé, il faut aussi se préoccuper de quels mots mettre sur ces événements, et de la qualité des conditions d'expression. Il faut que les mots existent, qu'ils soient disponibles à ceux qui s'expriment pour le passé. Pour cela, ils doivent avoir été codifiés et transmis via l'éducation. Ils doivent ensuite pouvoir être prononcés en toute sécurité et en toute liberté. Souvent la peur de nommer, ou la volonté de ne pas nommer un thème tabou peuvent rendre la narration des faits difficile. On cherche alors des façons d'aborder le sujet par la tangente, comme par exemple lorsqu'on fait référence, au Rwanda, aux « événements de 1994 ».

Les mots doivent également être considérés comme légitimes par ceux qui les reçoivent. Les juifs dénoncés par les français pendant la guerre n'ont pas tous bien reçu les excuses de Chirac car sa représentativité n'était pas unanimement reconnue et l'autorisation de s'exprimer au nom d'autres, qui eux ne se sont pas excusés, a été remise en question. De même, les accusations de terrorisme que l'ont peut lire dans la presse ou dans les communications des autorités politiques à l'égard d'individus ou de nations particuliers résonnent parfois comme imposés d'en haut.

Qui met les mots, quels mots, dans quelles conditions exprime-t-on ces mots, sont des questions importantes. Quand exprimer les mots est aussi un aspect qu'il ne faut pas négliger. Il faut tenir compte du nécessaire temps pour haïr avant de vouloir raconter selon le point de vue de l'autre ou de vouloir pardonner. Ce temps de haine s'accompagne d'un désir de vengeance et n'est pas facile à entendre. Mais il est nécessaire qu'il puisse lui aussi s'exprimer. Jean Amery en parle sous le terme de « droit au ressentiment » dans ses réflexions philosophiques consacrées à Auschwitz.

3 - Le pouvoir du récit dans la lutte contre l'impunité

Ce qui fait la force de l'impunité et qui lui permet de perdurer, c'est le silence. Silence forcé par la peur, par la certitude des représailles, l'absence de protection, l'absence de recours à la justice. Si mettre des mots sur la violence subie signifie de nouveaux actes de violence en retour, il est aisé de comprendre que les mots ne sortent pas, que les faits ne sont pas dénoncés, les auteurs de ces faits restent impunis...

Le silence est aussi, parfois, imposé par les autorités politiques qui cherchent à stabiliser leur pays : « oublions pour un temps ce passé qui nous empêche d'avancer, démocratisons,

réformons, reconstruisons d'abord »... oui mais, n'oublions pas que sans reconnaissance des faits, sans justice et sans leçons tirées du passé, le pari de la paix est très risqué et la fin des actes de violence peu probable.

Briser ce silence constitue le premier pas vers la fin de l'impunité, donner à sa société les moyens faire éclater la vérité au grand jour. Il ne s'agit pas d'un vœu pieux, des initiatives concrètes ont abouti à des résultats, à des changements significatifs, mêmes si « tout n'est pas réglé ». Pensons par exemple au travail des Commissions Vérité et Réconciliation, au Pérou, en Afrique du Sud, aux initiatives citoyennes telles que celles des Mères de la place de Mai en Argentine, ou encore au travail des ONG et des médias, du nord comme du sud, qui enquêtent, interrogent, collectent des récits et diffusent leurs analyses.



Pièce par pièce, le puzzle se construit. Les récits s'agencent les uns aux autres permettant des recoupements qui prouvent les faits. Les témoignages permettent aux victimes de voir leur statut reconnu. Des noms désignent les auteurs des actes de violence permettant à la justice de prendre le relais. Le processus de lutte contre l'impunité s'enclenche quand le silence se brise.

La parole à le pouvoir de **dénoncer**, mais aussi celui de **reconstruire**. Les récits collectifs élaborés à partir des paroles individuelles de chacun, victime, auteur des faits, témoin..., de la mémoire collective de la société qui a vécu le passé de violence en son sein ; récits qui, loin d'accentuer les contradictions inhérentes à ces situations intègrent les différents points de vue, conservent le souvenir et ont fait le deuil du passé, se transmettent de génération en génération et contribuent à reconstruire un vivre ensemble pacifié.

C'est un processus à très long terme, qui couvre plusieurs générations. Il est certainement frustrant pour les peuples qui l'entament, mais il porte ses fruits auprès de leurs descendants. Le manuel d'histoire franco-allemand² utilisé dans les écoles françaises et allemandes depuis 2006 (pour le premier tome) n'est-il pas un exemple encourageant de succès d'un processus de construction d'une mémoire collective positive entre ces deux peuples longtemps ennemis ?

Benoit Albert et Anne-Sylvie Berck,
Chargée de projets à Justice et Paix
Septembre 2008.

² Le manuel d'histoire franco-allemand est un projet d'une très grande portée symbolique et politique qui invite les nouvelles générations d'élèves à un regard différent sur l'histoire : les jeunes Allemands et les jeunes Français apprendront à partir du même ouvrage l'histoire de leur pays ainsi que l'histoire européenne commune. Le manuel contribuera à rapprocher les représentations du passé, jusqu'à présent marquées par de fortes traditions nationales, et permettra de comparer les mémoires dans la perspective d'une Europe en construction. Il encouragera un dialogue approfondi sans ignorer les différences et facilitera les changements de perspective. <http://www.france-allemande.fr/Le-manuel-d-histoire-franco,1142.html>